

L'ANALYSE

À partir des situations détectées, la phase d'analyse va consister à rechercher les solutions de compensation à mettre en place en identifiant la nature du risque, de l'environnement de travail, du questionnement de la disponibilité, des besoins ou encore des motivations des parties.

Les principales situations problématiques de cette phase relèvent de la difficulté à coordonner les acteurs du sujet, des freins inhérents à l'organisation de la fonction publique quant aux délais et aux procédures, d'un manque de connaissance et d'outillage sur le sujet et enfin, des situations de déni. Plusieurs situations problématiques peuvent être rencontrées à cette phase :

- Une difficulté à coordonner les différents acteurs (absence de pluridisciplinarité)
- L'absence de processus de traitement
- Le déni de l'agent malgré la détection
- Le manque de connaissance des dispositifs existants
- Un manque de communication avec la médecine de prévention
- Un manque de communication entre les différents acteurs

L'absence de processus de traitement

L'absence de processus de gestion du maintien dans l'emploi peut mener à l'aggravation des situations pour plusieurs raisons :

Le manque de suivi des situations

La non concertation avec les acteurs ressources

La non identification de rôles des acteurs

Le manque de communication entre les acteurs

La déperdition d'information sur la situation et la difficulté de trouver des solutions adaptées

Le manque de pluridisciplinarité

Le manque de régularité

Il est donc important de mettre en place une procédure qui soit adaptée aux fonctionnements internes de la structure et qui permettent de trouver les solutions aux situations de maintien dans l'emploi des agents.